



RÉPUBLIQUE DE SLOVÉNIE

Ambassadrice  
**Dr Ana Polak Petrič**

Candidate de la Slovénie  
à la Commission  
du droit international  
(2028-2032)



*“La doctrine juridique rencontre la pratique diplomatique :  
une voix d’expertise et d’intégrité pour la CDI.”*

## Priorités



**1. Un engagement résolu en faveur du renforcement du droit international** afin de promouvoir la paix, la stabilité et la solidarité au sein de la communauté internationale. L'ambassadrice Dr Polak Petrič témoigne de cet engagement tout au long de sa fructueuse carrière diplomatique et de son travail universitaire.

**2. Mise en valeur de l'interdépendance entre les besoins des États et la codification ainsi que le développement progressif du droit international** afin de permettre à la CDI de produire des expertises utilisables et appréciées par les États. L'ambassadrice Dr Polak Petrič dispose à cet égard d'un atout déterminant : une vaste expérience et des qualifications théoriques et pratiques en droit international.

**3. Améliorer l'efficacité des activités de la CDI** en utilisant les nouvelles technologies, en favorisant la diversité des points de vue et l'équilibre entre les sexes, ainsi qu'en approfondissant les thèmes contemporains importants pour l'avenir. L'ambassadrice Dr Polak Petrič est appréciée pour sa gestion efficace des équipes, sa vision et son dévouement.

# Parcours professionnel et compétences

## **Carrière diplomatique remarquable**

Dr Polak Petrič est actuellement ambassadrice de Slovénie en Allemagne. Elle a servi comme ambassadrice au Japon (accréditée en République de Corée et en République des Philippines à titre non-résident) et comme conseillère en droits de l'homme à la Mission permanente de la Slovénie auprès des Nations unies, de l'OSCE et d'autres organisations internationales à Vienne.

## **Vaste expérience du contentieux et de la pratique juridique et du contentieux**

Devant la Cour européenne des droits de l'homme, elle a été co-agente de la République de Slovénie, conseillère juridique et experte dans plusieurs affaires. En plus, Dr Polak Petrič a servi comme haute représentante de la République de Slovénie pour les questions de succession de l'ancienne Yougoslavie. Elle a également été conseillère juridique lors du référendum sur l'indépendance du Monténégro.

## **Professeure adjointe en droit international, en diplomatie et en droit européen**

Enseignante et responsable de cours en droit international, droit de la mer, règlement pacifique des différends et en politique étrangère à la Faculté européenne de droit, Nouvelle université (Slovénie).  
Chercheuse en droit international et en relations internationales.

## **Autrice et éditrice reconnue en droit international et en droits de l'homme**

Dr Polak Petrič a publié de nombreux ouvrages et articles scientifiques en Slovénie et à l'étranger. Elle est rédactrice en chef de la série « International Law Series » et membre de la branche slovène de l'Association de droit international (ADI/ILA).

## **Connaissance approfondie des activités de la CDI**

Dr Polak Petrič a obtenu son doctorat avec une recherche d'envergure sur le thème de la CDI « Protection des personnes en cas de catastrophe ». Elle a présenté les positions slovènes au sein de la 6e Commission de l'Assemblée générale des Nations unies concernant les activités de la CDI sur plusieurs sujets, notamment la « Succession d'États en matière de responsabilité de l'État ».

# Recommandations

*Je suis ravie d'apporter mon soutien à la candidature de l'ambassadrice Ana Polak Petrič à la Commission du droit international. Sa vaste expérience dans les domaines juridique et diplomatique, son énergie, sa vision et son intégrité en font une candidate idéale pour ce poste prestigieux. Je suis convaincue qu'elle apportera à la Commission des idées novatrices, un professionnalisme exceptionnel et un esprit de coopération. De plus, sa participation à la CDI renforcera considérablement la capacité de cette instance à faire respecter et à développer progressivement le droit international, afin de contribuer à la construction d'un monde plus stable et plus juste, un objectif que nous partageons toutes et tous.*

**Dr Nataša Pirc Musar,**

*Présidente de la République de Slovénie*

---

*Je connais l'ambassadrice Dr Ana Polak Petrič en tant que collègue au sein du corps diplomatique slovène depuis de nombreuses années. Elle est largement reconnue pour ses compétences et son professionnalisme, et jouit d'une grande estime pour son intégrité et son dévouement. Compte tenu de ces qualités, je suis convaincu qu'elle exercerait une influence forte et positive sur les travaux de la Commission du droit international. La Slovénie est fermement attachée au respect du droit international et à la protection des droits de l'homme, et l'ambassadrice Polak Petrič a consacré sa brillante carrière à la promotion de ces mêmes principes. Elle sait écouter et prendre en compte des opinions différentes, favoriser le dialogue et trouver un consensus. C'est la raison pour laquelle je soutiens pleinement sa candidature au poste de membre de la Commission du droit international.*

**Tone Kajzer,**

*Ministre des Affaires étrangères et européennes de la République de Slovénie*

---



**Pour plus d'informations  
sur la candidature, consultez :**